



Espace québécois de concertation sur les
pratiques d'approvisionnement responsable

BAROMÈTRE
de l'approvisionnement
RESPONSABLE
ÉDITION QUÉBEC 2012

Anne-Marie Saulnier

Directrice de l'ECPAR

Hélène Olland

Chercheure, ESG UQAM

Olivier Menuet

Directeur achats responsables, SNCF

Le Baromètre de l'approvisionnement responsable —
édition Québec 2012 est un projet de



Espace québécois de concertation sur les
pratiques d'approvisionnement responsable

en collaboration avec



Révision linguistique
Louis Laflamme

Édition
Michèle Roy, Quantis Canada

Impression numérique
Lithosol

Cette brochure est imprimée sur du papier Rolland Enviro100 Satin, 140M
texte et 160M Couverture. Ce papier 100% postconsommation est certifié FSC
Recyclé, Écologo ainsi que *Procédé sans chlore*. Il est fabriqué par Cascade au
Québec à partir d'énergie biogaz.



Rendu possible grâce à la collaboration de



Apprendre à oser®



Nos remerciements à la SNCF qui parraine
cette étude en facilitant les déplacements
d'Olivier Menuet

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
INTRODUCTION	
L'approvisionnement responsable, qu'est-ce que c'est?	5
Pourquoi un Baromètre de l'approvisionnement responsable au Québec?	6
Méthodologie et profil des répondants.....	6
RÉSULTATS	
1. OÙ EN SONT LES ORGANISATIONS DU QUÉBEC EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE?	7
1.1 Importance pour les divisions achats	7
1.2 Motivations qui incitent au passage à l'action	8
1.3 Freins à l'adoption d'une démarche d'approvisionnement responsable	9
1.4 Volume d'achats touché par les démarches.....	10
1.5 Historicité de la démarche.....	10
2. QUELS SONT LES CHANGEMENTS RÉALISÉS POUR METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE?	11
2.1 Moyens utilisés pour formaliser les intentions.....	11
2.2 Changements organisationnels	11
2.3 Gouvernance.....	12
2.4 Indicateurs de performance.....	12
3. APPROCHES ET OUTILS	
3.1 Approche produits/services.....	13
3.1.1 Caractéristiques de l'approche produits/services.....	13
3.1.2 Critères utilisés dans l'approche produits/services.....	14
3.1.3 Certifications utilisées dans l'approche produits/services.....	15
3.2 Approche fournisseurs.....	16
3.2.1 Caractéristiques de l'approche fournisseurs	16
3.2.2 Critères utilisés dans l'approche fournisseurs	16
3.2.3 Certifications utilisées dans l'approche fournisseurs.....	17
COMPARAISON DES RÉSULTATS DU BAROMÈTRE DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE — ÉDITION QUÉBEC 2012 AVEC CEUX DU BAROMÈTRE 2012 DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE AU QUÉBEC¹	18
CONCLUSION	19

1 Le Baromètre de la consommation responsable au Québec, publié dans la revue *Protégez-vous*, mesure depuis 2010 les comportements de consommation responsable des Québécois.

Le *Baromètre de l'approvisionnement responsable — édition Québec 2012* est un projet de l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR). Fruit de l'adaptation au contexte québécois d'un outil déjà existant, le Baromètre européen des achats durables, il a été réalisé en collaboration avec l'École des Sciences de la gestion de l'UQAM et le Baromètre de la consommation responsable du Québec. Son intention est de procurer aux parties prenantes intéressées en la matière un outil mesurant objectivement l'état de la situation en matière d'approvisionnement responsable au Québec.

Soixante-et-une organisations québécoises ont accepté de participer à cette étude, soit un taux de réponse de 19 %. S'agissant de la première version d'une étude portant sur un sujet nouveau et complexe, les constats qui en sont tirés sont jugés préliminaires. Ils pourront être confirmés dans les prochaines versions de ce baromètre avec un plus grand nombre de répondants.

Ces constats sont les suivants :

- **82 % des organisations jugent l'approvisionnement responsable critique ou important ; il occupe la 5^e position au rang des priorités des divisions achats**
- **Les valeurs morales de l'organisation, la conformité réglementaire et l'image de marque sont les principaux moteurs qui poussent à l'action**
- **Amorcé depuis plus de trois ans, l'approvisionnement responsable est pratiqué par 66 % des organisations québécoises**

Parmi ces organisations qui pratiquent l'approvisionnement responsable :

- **Plus de 50 % formalisent leur démarche par le biais d'une politique d'approvisionnement responsable, 63 % forment leurs acheteurs**
- **Au moins 33 % se sont dotées d'indicateurs de performance**
- **Au moins 30 % pratiquent la reddition de comptes**
- **70 % ont mis en œuvre des pratiques visant les produits**
 - **Le papier d'impression, les cartouches d'encre, le mobilier de bureau et le papier hygiénique sont les produits les plus visés**
 - **Les certifications de produits les plus utilisées sont EcoLogo, Energy Star, Forest Stewardship council (FSC) et Green Seal**
- **68 % ont mis en œuvre des pratiques visant les fournisseurs**
 - **Les fournisseurs de biens dits stratégiques et les fournisseurs ayant un impact sur l'environnement sont davantage considérés par ces organisations**
 - **Les certifications fournisseurs les plus utilisées sont la norme ISO 14001 sur les systèmes de management environnemental et la certification forestière FSC qui s'applique tant aux produits qu'aux fournisseurs**
- **Les critères environnementaux sont la priorité**
 - **Ils sont intégrés à plus de 80 % des pratiques visant les fournisseurs**
 - **Ils sont intégrés à plus de 50 % des pratiques visant les produits et services courants**

L'approvisionnement responsable, qu'est-ce que c'est?

L'approvisionnement responsable concerne les achats des organisations, tant les entreprises que les organismes publics. Il vise à ce que de nouveaux critères environnementaux et sociaux s'ajoutent aux critères traditionnels d'achat que sont le coût, la disponibilité et la qualité. L'objectif est de réduire les impacts sur l'environnement et d'augmenter les bénéfices sociaux liés aux produits et services, en prenant en compte toutes les étapes de leur cycle de vie. Le tout doit permettre de renforcer la durabilité économique des organisations, et celle de leurs parties prenantes.

Au Québec, la stratégie sur le développement durable oblige depuis 2007 chaque ministère et organisme public à se donner un plan d'action prenant en compte des objectifs de consommation et production responsables. Une reddition de comptes sur la base d'indicateurs précis est réalisée puis un commissaire vérifie et rend compte annuellement des résultats.

Bien qu'on puisse présumer qu'ils auront un effet graduel sur l'ensemble des entreprises qui procurent des biens ou des services à l'administration publique québécoise, ces engagements légaux s'appliquent strictement à l'appareil gouvernemental (à l'exclusion des réseaux de la santé et de l'éducation et des municipalités). Hormis le corpus législatif en matière sociale et de protection de l'environnement, les entreprises québécoises ne sont donc assujetties à aucune obligation en matière de développement durable, ou d'approvisionnement responsable.

En plus de mesures légales applicables à certains secteurs, au Québec comme ailleurs la société civile a joué son rôle. Cet engagement a pris plusieurs formes, telles que des pressions visant des produits spécifiques (produits du bois ou de la pêche), la défense de l'équité (produits équitables) ou encore la promotion de secteurs spécifiques de notre économie (entreprises d'économie sociale, entreprises collectives). Une coalition dont l'objectif est la défense des droits des travailleurs a même publié à trois reprises des rapports de recherche accordant un score aux pratiques de divulgation des organisations québécoises en matière d'approvisionnement responsable (CISO, 2008, 2011 et 2012). De telles initiatives témoignent de l'importance que prend l'approvisionnement responsable au Québec et de l'intérêt de l'intégrer aux pratiques d'affaires de nos organisations.

Il faut par ailleurs se rappeler que tous les produits et services ont un impact sur l'environnement et la société et qu'ils proviennent d'une multitude de pays. Parmi ceux-ci, on en dénombre certains où la volonté politique et les ressources nécessaires à l'application des lois nationales et conventions internationales, qu'elles soient de nature environnementale ou sociale, sont insuffisantes.

Pour les équipes achats et développement durable, maîtriser les enjeux sociaux et environnementaux des produits et services achetés par leur organisation, en portant une attention à chaque étape de leur cycle de vie, comporte ainsi des défis substantiels.

C'est en mettant en place un espace leur permettant de se concerter et de collaborer pour relever ces défis qu'un groupe d'entreprises et organismes publics du Québec souhaite faire la différence en matière d'approvisionnement responsable.

L'Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR) a été créé en 2007 afin de développer, diffuser, mettre en œuvre et mesurer les avancées en matière d'approvisionnement responsable au Québec. Cette initiative répondait à un réel besoin de partage des efforts et des coûts de recherche, compte tenu de la volonté des membres de mettre en œuvre les meilleures pratiques, tout en harmonisant leur message auprès des fournisseurs. Des outils et approches simples d'accès et destinés avant tout aux acheteurs ont été développés graduellement depuis 2007 et sont diffusés au moyen d'un site web mis en ligne en décembre 2011.

Le Baromètre de l'approvisionnement responsable — édition Québec 2012, est un projet de l'ECPAR, proposé par Anne-Marie Saulnier et Olivier Menuet, deux experts en la matière. L'étude a été réalisée par Hélène Olland, étudiante de 2^e cycle en Sciences de la gestion, sous la direction de Corinne Gendron, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, en collaboration avec Fabien Durif, directeur de l'Observatoire de la consommation responsable (ESG UQAM/Université de Sherbrooke).

Pourquoi un Baromètre de l'approvisionnement responsable au Québec?

Cette étude est le fruit de l'adaptation au contexte québécois d'un outil déjà existant, le Baromètre européen des achats durables (2007, 2009 et 2011) développé par Olivier Bruel, Olivier Menuet et Pierre-François Thaler pour le compte de l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC Paris).

Cette première version du *Baromètre de l'approvisionnement responsable — édition Québec* compte deux objectifs. Premièrement, elle vise à placer les approvisionnements responsables à l'ordre du jour à l'échelle du Québec. Les approvisionnements responsables sont un important levier de mise en œuvre du développement durable. La population du Québec a intérêt à savoir qu'en matière d'achats, en plus des efforts des citoyens visant à consommer de façon responsable, de nombreuses organisations publiques et privées adhèrent dorénavant à des pratiques d'approvisionnement responsable.

Deuxièmement, l'intention est de procurer aux parties prenantes un outil mesurant objectivement l'état de la situation en matière d'approvisionnement responsable au Québec. Cette étude sera réalisée sur le plan provincial québécois tous les deux ans. De plus, une édition ontarienne sera produite en 2013, ainsi qu'une édition canadienne en 2015.

Méthodologie et profil des répondants

Pour cette première version du *Baromètre de l'approvisionnement responsable — édition Québec*, les organisations disposant d'un chiffre d'affaires ou d'un revenu annuel de 100 millions de dollars canadiens et plus étaient visées. L'échantillon a été constitué à partir de la base de données de l'ICRIQ et des rapports annuels des organismes publics.

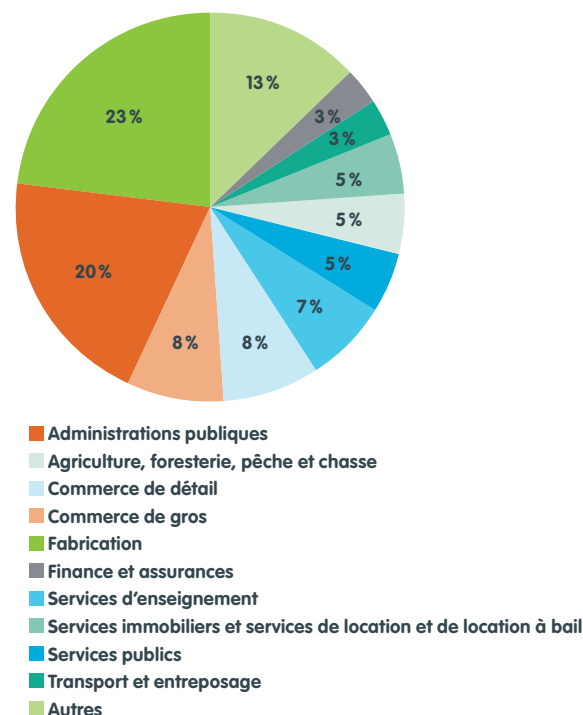
Du 12 juin au 7 septembre 2012, le questionnaire a été acheminé par courrier électronique aux directions achats de 323 organisations, 52 du secteur public et 271 du secteur privé. Au total, 61 organisations (23 organismes publics et 38 entreprises) ont participé à l'étude, soit un taux de réponse global de 19% (44% pour les organismes publics et 14% pour les entreprises).

Ce taux de réponse ne permet pas au niveau statistique de déterminer des tendances qui puissent être généralisées. Les conclusions de cette étude sont donc des résultats préliminaires, qui seront confirmés avec des échantillons plus importants lors des prochaines versions du baromètre.

Le *Baromètre de l'approvisionnement responsable — édition Québec 2012* a été élaboré à partir de pratiques déclarées par chacun des répondants.

PROFIL DES ORGANISATIONS DES RÉPONDANTS

- 18 organisations introduites en bourse
- 49 organisations syndiquées
- 28 organisations possèdent une politique de développement durable



Pour obtenir des informations supplémentaires sur la méthodologie, communiquer avec Hélène Olland à l'adresse suivante : olland.helene_lise@courrier.uqam.ca

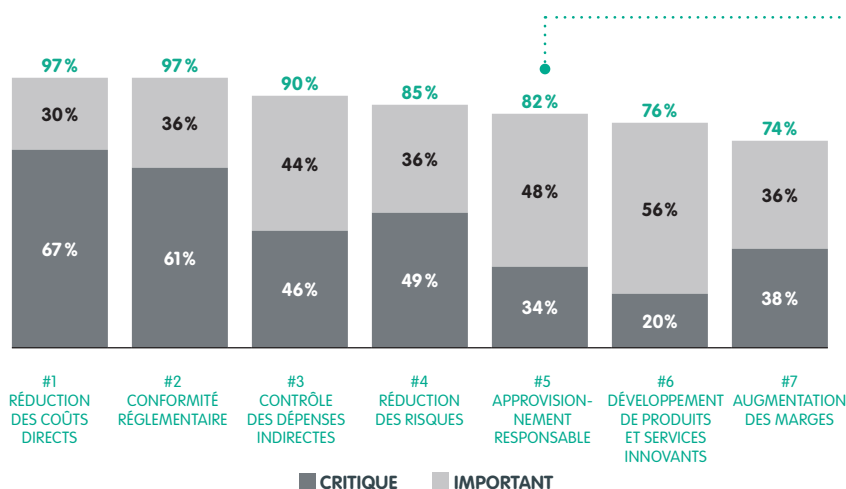
Section 1 — Où en sont les organisations du Québec en matière d'approvisionnement responsable?

1.1 IMPORTANCE POUR LES DIVISIONS ACHATS

Interrogés sur les objectifs principaux de leur organisation en matière d'approvisionnement, en 2012, 82% des répondants ont jugé critique ou important l'approvisionnement responsable. 34%, soit 21 organisations, jugent qu'il s'agit d'un enjeu critique.

En 2012, l'approvisionnement responsable arrive en 5^e position au rang des priorités, derrière les objectifs de conformité réglementaire, réduction de coûts directs, contrôle des dépenses indirectes et réduction des risques.

En 2012, quels sont les objectifs principaux de votre organisation en matière d'approvisionnement?



5^e
POSITION AU RANG
DES PRIORITÉS DES
DIVISIONS ACHATS

Figure 1: Objectifs (n=61)



1.2 MOTIVATIONS QUI INCITENT AU PASSAGE À L'ACTION

Lorsqu'on s'intéresse à ce qui motive la démarche en approvisionnement responsable des organisations, toutes s'entendent sur le fait que les valeurs morales de leur organisation sont le moteur clé de la démarche. Suivent de près la conformité réglementaire, l'image de marque et les risques de responsabilité sociale (RS) associés aux mauvaises pratiques des fournisseurs (une préoccupation également liée à l'image de marque des organisations).

Les motivations qu'on associe à une meilleure compréhension par les organisations des retombées plus stratégiques, voire économiques de l'approvisionnement responsable, comme des avantages concurrentiels ou des produits plus innovants, ou la mobilisation des parties prenantes (clients, employés), sont importantes puisqu'identifiées par plus de 60 % des répondants. Mais elles ne constituent pas des motivations majeures, sauf dans le cas des répondants du secteur privé pour lesquels la réduction des coûts d'utilisation est la seconde motivation identifiée.

L'appartenance à un réseau promouvant l'approvisionnement responsable est une des cinq motivations prioritaires des organisations publiques.

Qu'est-ce qui motive votre organisation dans la mise en place d'une démarche en approvisionnement responsable?

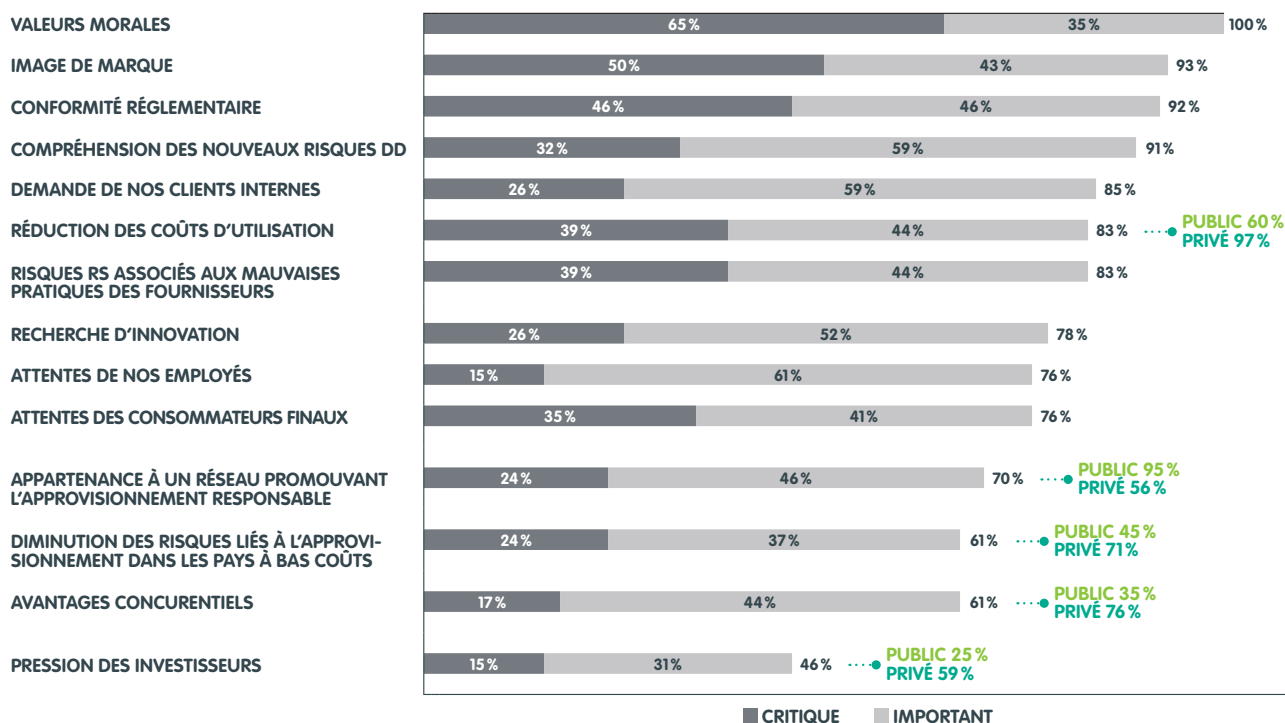


Figure 2 : Moteurs (n=54)



1.3 FREINS À L'ADOPTION D'UNE DÉMARCHE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

L'approvisionnement responsable implique qu'en plus des critères traditionnels (coût, qualité et disponibilité d'un produit), de nouveaux critères concernant les impacts environnementaux et sociaux des produits et services soient pris en compte par les organisations.

Notre étude révèle une apparente contradiction entre l'un des ces critères traditionnels, soit la recherche du plus bas prix, et la prise en compte des enjeux du développement durable.

Il s'agit de l'un des freins les plus importants à la mise en œuvre de pratiques d'approvisionnement responsable. Le manque de temps et les coûts présumés que la démarche pourrait engendrer pour l'organisation sont les autres freins identifiés.

Le manque de soutien de la haute direction et la résistance au changement ne sont pas des freins critiques ou importants pour les organisations qui ont répondu à cette étude.

Quels sont les freins auxquels votre organisation fait face quant à la mise en place d'une démarche en approvisionnement responsable?

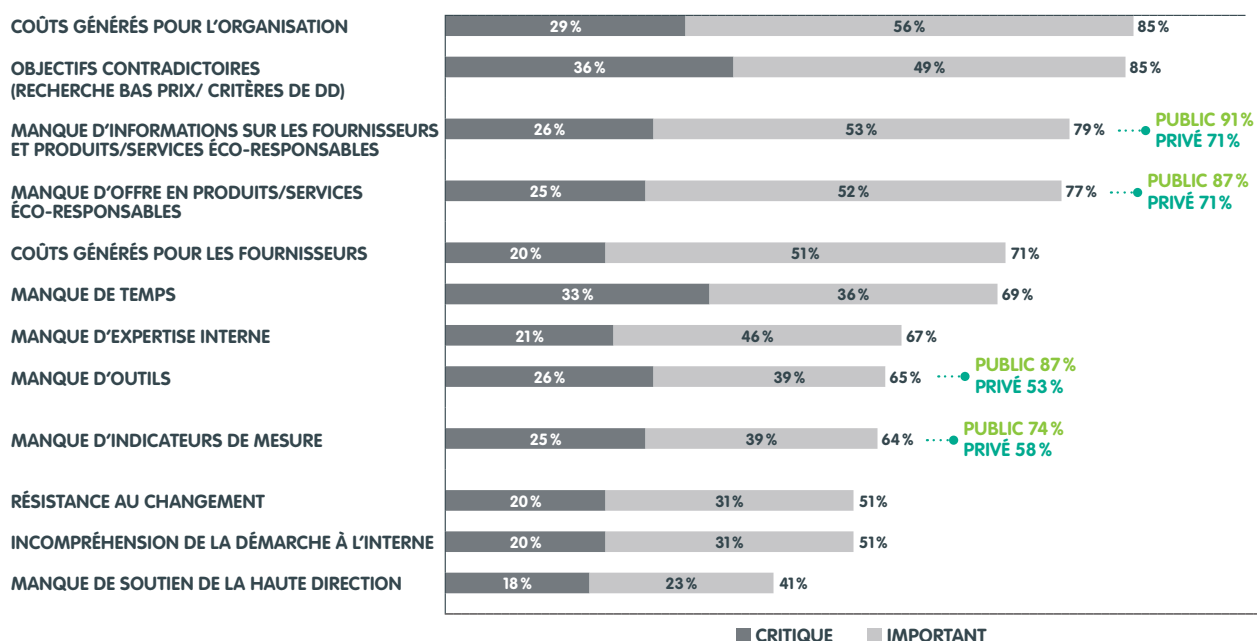


Figure 3 : Freins (n=61)

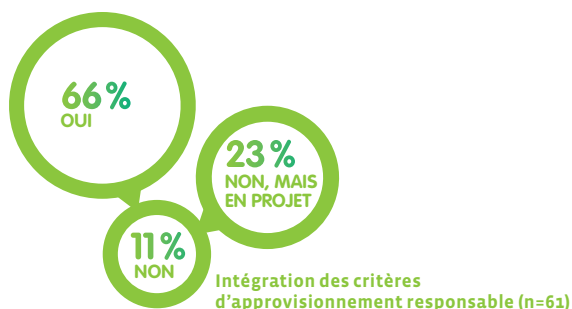


1.4 VOLUME DES ACHATS TOUCHÉ PAR LES DÉMARCHES

Afin de mesurer les actions concrètes en matière d’approvisionnement responsable, nous avons demandé aux répondants de préciser s’ils avaient intégré des critères environnementaux ou sociaux aux pratiques d’achats et, si oui, de préciser le volume des achats concernés par ces critères.

Soixante-six % des organisations ont déclaré avoir intégré des critères environnementaux ou sociaux à leurs achats, soit 40 organisations, dont 15 proviennent du secteur public et 25 du secteur privé. Parmi ces organisations, 50 % intègrent ces critères à au moins 25 % de leurs achats et 30 % les intègrent à plus de 50 % de leurs achats.

Votre organisation intègre-t-elle des critères de développement durable à ses pratiques d’approvisionnement ?



Si oui, sur quel volume d’achats votre organisation intègre-t-elle des critères de développement durable ?



Figure 4 : Volume d’achats responsable (n=40)

1.5 HISTORICITÉ DE LA DÉMARCHE

La majorité des organisations sondées a entrepris une démarche en approvisionnement responsable depuis plus de 3 ans; elles sont 3 % à le faire depuis 1 à 3 ans et finalement elles ne sont que 8 % à le faire depuis moins d’une année.

Ainsi, bien que l’approvisionnement responsable soit une démarche relativement jeune au Québec, on remarque que des fondations solides se construisent avec maintenant plus de la moitié des répondants qui y sont engagés depuis plus de trois ans.

Depuis quand votre organisation intègre-t-elle des critères de développement durable à ses pratiques d’approvisionnement ?

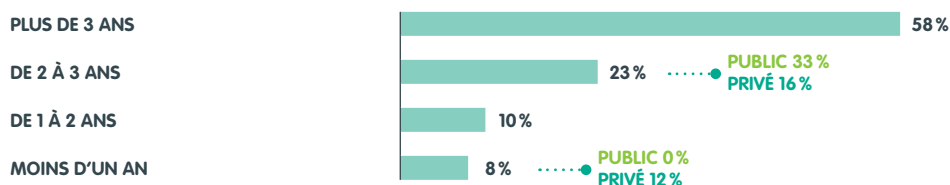


Figure 5 : Historicité (n=40)

Section 2 — Quels sont les changements réalisés pour mettre en œuvre une démarche d’approvisionnement responsable²?

2.1 MOYENS UTILISÉS POUR FORMALISER LES INTENTIONS

Soixante-quinze% des organisations déclarent avoir formalisé leur démarche d’approvisionnement responsable. Parmi celles-ci, plus de 70 % ont recours à une politique d’approvisionnement responsable, alors que 30 % déclarent avoir adopté un plan d’action en matière d’approvisionnement responsable. Le code de conduite des fournisseurs est peu utilisé au Québec : seulement 17 % des organisations qui déclarent avoir formalisé leur démarche l’utilisent. Ainsi, parmi les organisations qui pratiquent l’approvisionnement responsable, plus de 50 % formalisent leur démarche par l’adoption d’une politique d’approvisionnement responsable.

Ce moindre recours aux codes de conduite des fournisseurs et la nette emphase vers les politiques d’approvisionnement responsable constituent une particularité du marché québécois. Selon une étude récente auprès des grands groupes internationaux, les chartes ou codes de conduites fournisseurs constituent en effet un des outils clés utilisés au moment de mettre en place des démarches d’achats responsables (ORSE et ECO VADIS, 2010).

Votre organisation a-t-elle formalisé sa démarche en approvisionnement responsable ?

	Répondants	%
Non	5	25 %
Non, mais en projet	5	
Oui, avec un code de conduite des fournisseurs	5	75 %
Oui, avec une politique en approvisionnement responsable	22	
Oui, avec un plan d’action en approvisionnement responsable	9	
Oui, autres	2	

Tableau 1 : Formalisation (n=40)

2.2 CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS

Les pratiques d’approvisionnement responsable applicables aux produits (70%) et aux fournisseurs (68%) sont les deux principaux changements organisationnels mis en œuvre par les entreprises qui ont déclaré être passées à l’action en matière d’approvisionnement responsable. Les pratiques appliquées aux services sont moins courantes avec 53 % des répondants. Soixante-trois %, soit 25 organisations, forment leurs acheteurs et 18 % (7) ont créé un poste spécifique. Il est intéressant de constater qu’au moins 33 % des organisations déclarent s’être donné des indicateurs de performance ou rendre des comptes en matière d’approvisionnement responsable.

Quels sont les changements mis en place au sein de votre organisation dans le cadre de votre démarche en approvisionnement responsable ?

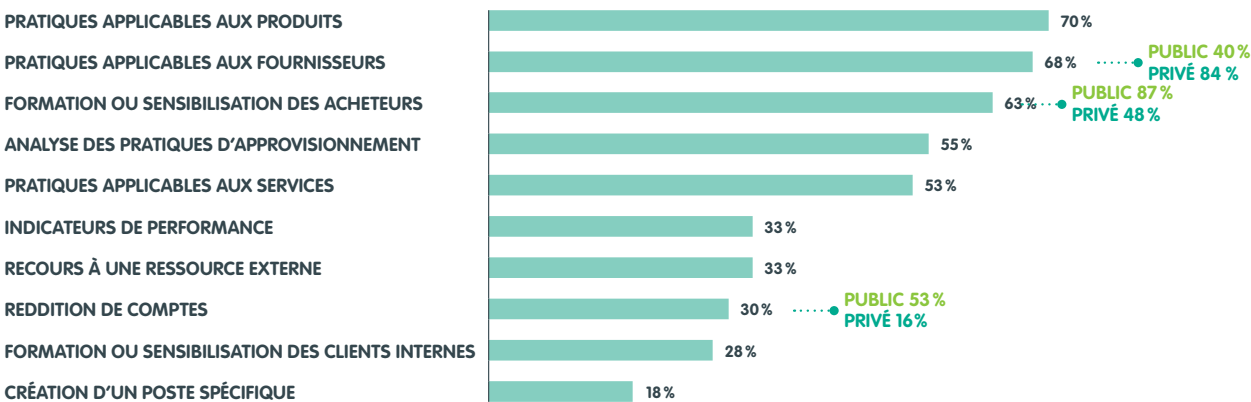


Figure 6 : Changements organisationnels (n=40)

² Seuls les répondants ayant déclaré avoir intégré des critères de développement durable à leurs achats ont été invités à répondre aux questions dont nous rendons compte dans cette section, soit un total de 40 organisations, dont 15 provenant du secteur public (37,5 %) et 25 du secteur privé (62,5 %).

2.3 GOUVERNANCE

Les façons de faire varient beaucoup d’une organisation à l’autre en matière de gouvernance de l’approvisionnement responsable. Trente-huit% des organisations québécoises identifient le service achats ou approvisionnement comme étant le pilote du processus d’approvisionnement responsable. Une gouvernance partagée entre le service achats et le service développement durable, environnement ou responsabilité sociale est en place dans 20% des organisations; on retrouve par ailleurs une collaboration tripartite entre la direction corporative et les services achats et développement durable dans 15 % des cas.

Au sein de votre organisation, qui est responsable de la démarche en approvisionnement responsable?

	Répondants	%
Service achats	15	37,5%
Services achats et développement durable	8	20%
Direction corporative, services achats et développement durable	6	15%
Direction corporative	3	7,5%
Service développement durable	3	7,5%
Direction corporative et services achats	2	5%
Autres	3	7,5%

Tableau 2: Gouvernance (n=40)

2.4 INDICATEURS DE PERFORMANCE

Parmi les organisations ayant déclaré avoir intégré des critères de développement durable à leurs achats, plus de 50% ne mesurent pas formellement leurs résultats.

Parmi les 20 organisations qui ont déclaré utiliser des indicateurs (33%), c’est l’indicateur qui concerne les contrats accordés avec des critères de développement durable (en nombre, en pourcentage ou en volume d’achat) qui a été le plus souvent cité.

Quels indicateurs utilisez-vous au sein de votre organisation pour mesurer vos pratiques en approvisionnement responsable?

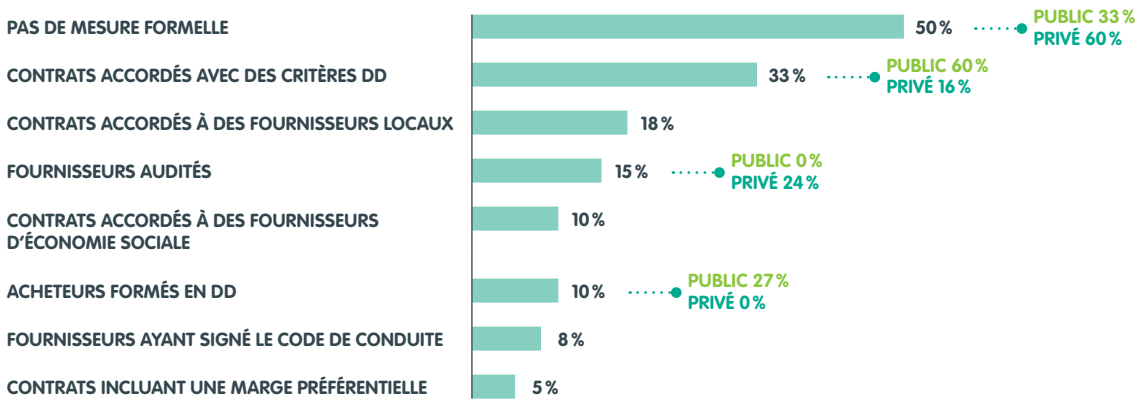


Figure 7: Indicateurs de performance (n=40)

Section 3 — Approches et outils

3.1 APPROCHE PRODUITS/SERVICES

3.1.1 Caractéristiques de l'approche produits/services

Nous avons cherché à savoir quels sont les produits ou services qui sont visés lorsque des organisations ont déclaré avoir mis en place des pratiques d'approvisionnement responsable applicables aux produits et services. Nous avons déjà souligné que ces pratiques touchent les produits beaucoup plus que les services. Nous constatons que le papier d'impression, les cartouches d'encre, le mobilier de bureau et le papier hygiénique sont les produits les plus visés par les critères d'approvisionnement responsable.

Les services d'hébergement, le transport pour déplacement professionnel, les services de restauration, et du côté des produits l'équipement vidéo, l'électronique de bureau, les cellulaires et assistants numériques personnels, les boissons et les produits alimentaires, constituent ceux qui sont les moins visés par les pratiques des organisations. On peut cependant supposer que les organisations ne tarderont pas à prendre en compte ces produits et services, car ils présentent pour la plupart des enjeux environnementaux et sociaux bien documentés et des guides précisant les critères d'approvisionnement responsable qui leur sont applicables se trouvent aisément sur le marché.

“ L'approche produits/services vise la sélection des produits offrant la meilleure performance environnementale et/ou sociale, tout au long de leur cycle de vie, ou aux étapes du cycle de vie présentant les enjeux les plus importants. ”

Visés par l'approche produits/services	Non visés par l'approche produits/services
• Cartouches d'encre • Éclairage et luminaire • Mobilier de bureau • Ordinateurs • Papier hygiénique • Papier d'impression • Produits d'entretien • Services de nettoyage et d'entretien	• Boissons • Cellulaires et assistants numériques personnels • Électronique de bureau • Équipements vidéo • Produits alimentaires • Services d'hébergement • Services de restauration • Transport pour déplacement professionnel

Tableau 3 : Palmarès des produits et services d'usage courant visés (ou non) par les pratiques d'approvisionnement responsable (n=28)

3.1.2 Critères utilisés dans l'approche produits/services

Aux fins de notre étude, nous avons considéré les critères d'approvisionnement responsable suivants: les critères environnementaux, les critères sociaux (droits du travail), les critères économiques (coûts totaux de propriété), les critères d'équité (commerce équitable) et les critères d'achat local. Nous avons voulu identifier lesquels de ces critères sont les plus utilisés par les organisations dans le cas d'achats de produits et services d'usage courant.

Achats de produits

Dans le cas des achats de produits, ce sont les critères environnementaux, loin devant, qui sont les plus utilisés par les organisations, suivis des critères économiques. Tous produits confondus, moins de 30% des organisations ont déclaré utiliser des critères sociaux.

- Les critères environnementaux sont utilisés par le plus grand nombre d'organisations pour 10 des 16 produits d'usage courants.
- Les critères économiques sont ceux utilisés par le plus grand nombre d'organisations pour le cas de cinq des 16 produits d'usage courants.
- Les critères d'achat local sont plus utilisés dans le cas d'achats de produits alimentaires.
- Les critères du commerce équitable, qui s'appliquent à quelques catégories de produits seulement, sont les critères les plus utilisés dans le cas d'achats de boissons.
- En ce qui concerne les critères sociaux, ce sont les achats de produits promotionnels et de mobilier de bureau qui préoccupent le plus grand nombre d'organisations.

Quels sont les critères d'approvisionnement responsable que votre organisation applique aux produits suivants?

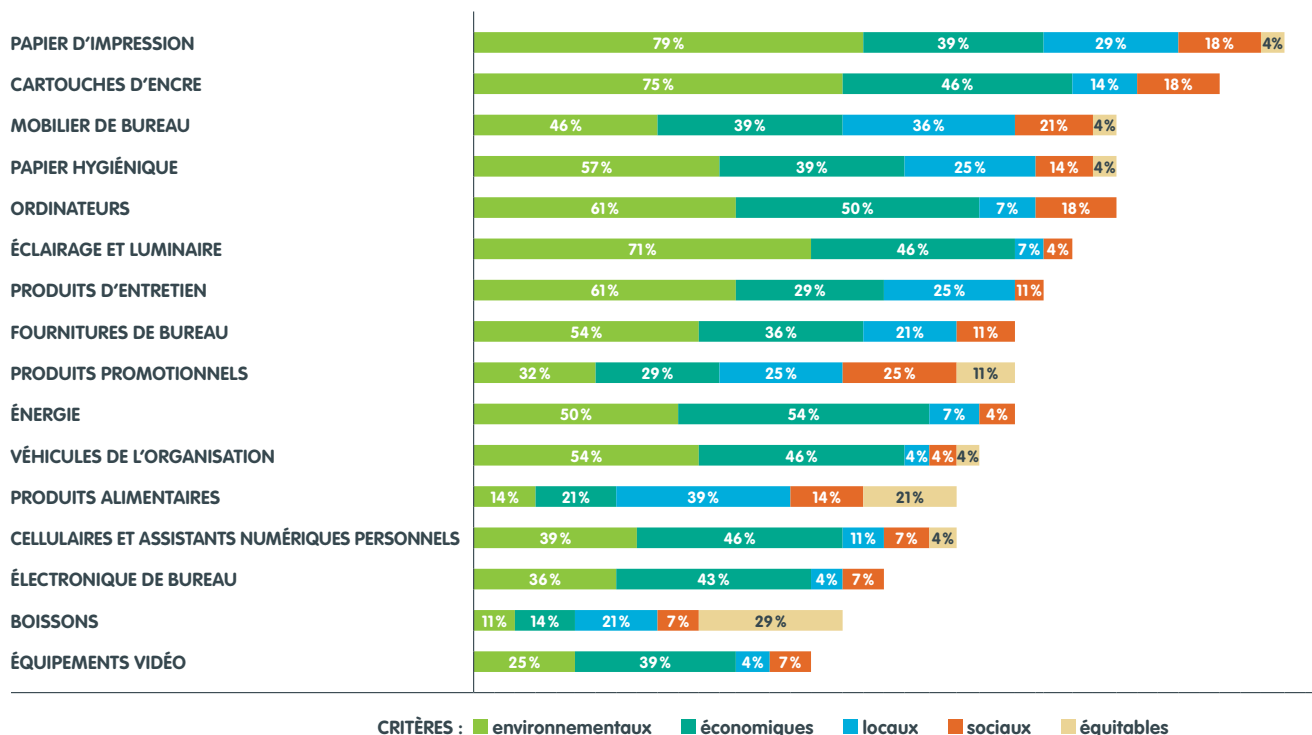


Figure 8 : Critères produits (n=28)

Achats de services

De façon générale, les critères sociaux sont davantage considérés pour choisir des services que pour choisir des produits. Ils ne sont pas utilisés toutefois dans le cas des services d'hébergement. Les services d'entretien et de nettoyage représentent quant à eux le secteur dans lequel on prend le plus en compte les critères sociaux, ce qui pourrait être lié à l'offre des entreprises collectives et d'économie sociale, très importante dans ce secteur³.

Quels sont les critères d'approvisionnement responsable que votre organisation applique aux services suivants ?

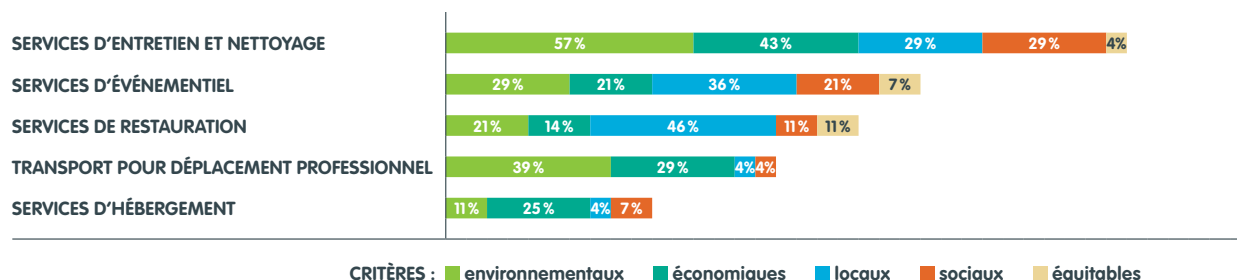


Figure 9: Critères services (n=28)

3.1.3 Certifications utilisées dans l'approche produits/services

Les certifications constituent un outil majeur des pratiques d'approvisionnement responsable. Celles qui sont le plus utilisées sont les certifications EcoLogo utilisées par 89 % des organisations, Energy Star (82 %), FSC (68 %), Green Seal (54 %), EPEAT (46 %), Fair trade (36 %) et SFI (36 %).

Parmi ces labels, référentiels et certifications applicables aux produits et services, quels sont ceux que vous utilisez au sein de votre organisation ?

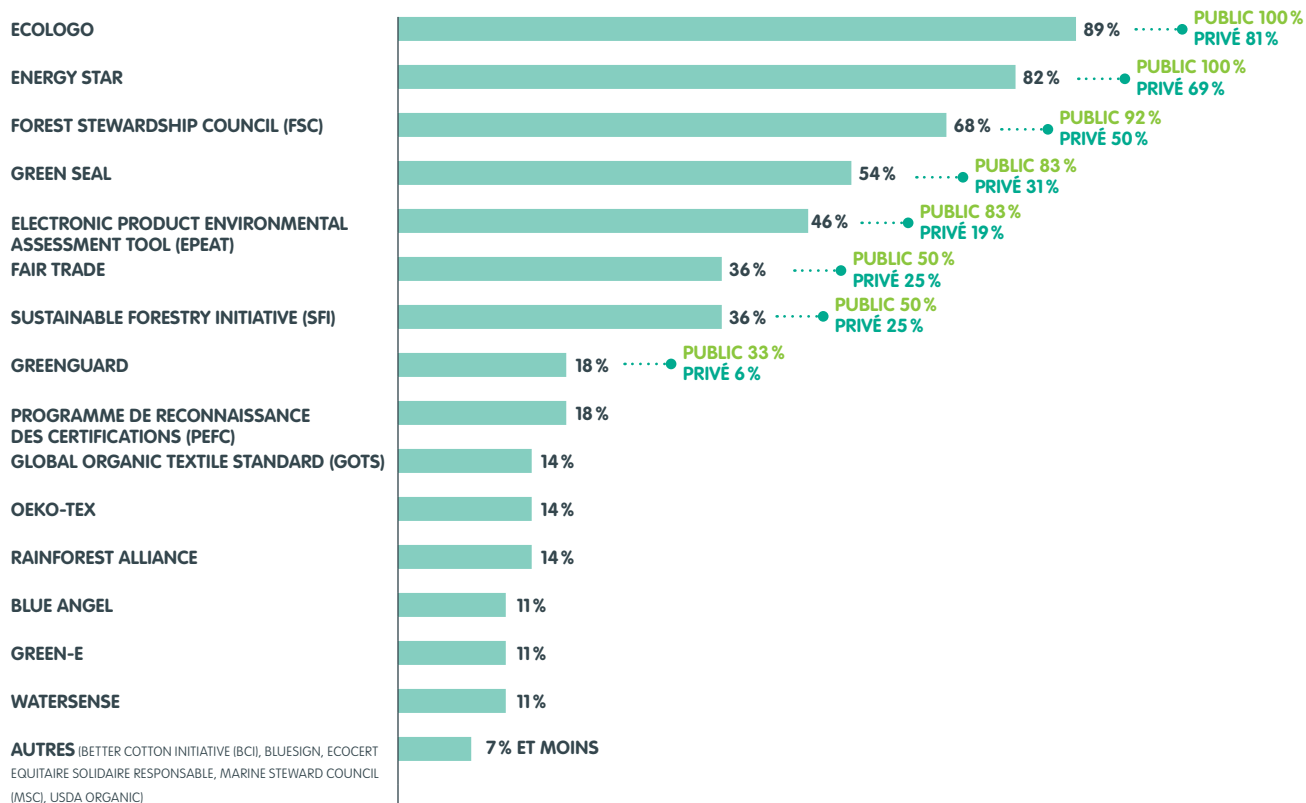


Figure 10: Certifications produits (n=28)

³ Pour en savoir plus, consultez le *Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif*, une initiative du Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire.

3.2 APPROCHE FOURNISSEURS

3.2.1 Caractéristiques de l'approche fournisseurs

“ L’approche fournisseurs consiste à mobiliser, et le cas échéant sélectionner, les fournisseurs en vue d’une maîtrise graduelle des enjeux du développement durable propres à leur secteur. ”

Au moins 18 des 27 organisations qui ont mis en place une approche fournisseurs ont recours à des certifications ou à l’insertion de spécifications environnementales ou sociales dans les cahiers de charge, les appels d’offres ou les contrats. La collaboration avec les fournisseurs est la 3^e pratique la plus répandue, utilisée par au moins 11 des organisations qui se sont donné une approche fournisseur.

Parmi les pratiques d’approvisionnement responsable suivantes, quelles sont celles que votre organisation applique à ses fournisseurs?

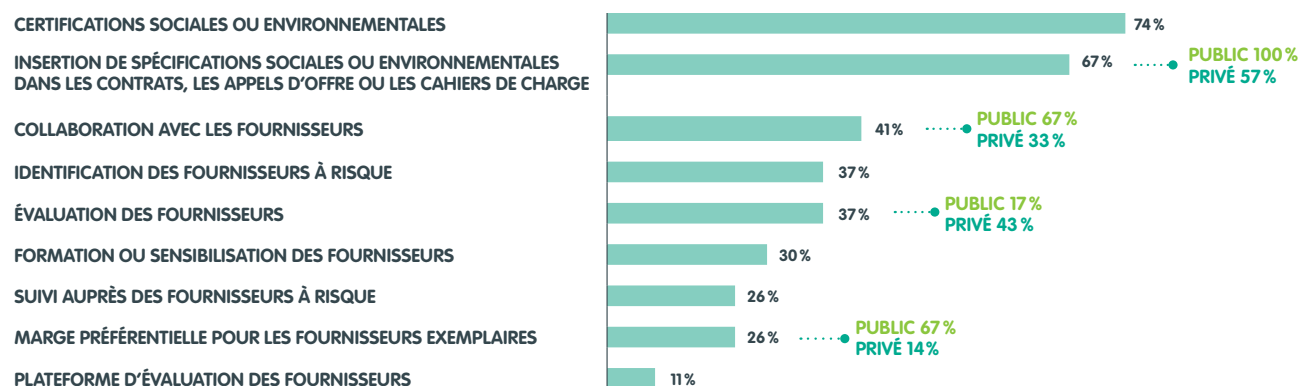


Figure 11: Pratiques fournisseurs (n=27)

Dix organisations, dont une seule du secteur public, déclarent procéder à une évaluation de leurs fournisseurs, les fournisseurs de biens et services stratégiques et les fournisseurs ayant un impact sur l’environnement étant les catégories de fournisseurs visées par cette évaluation.

3.2.2 Critères utilisés dans l'approche fournisseurs

L’approche fournisseurs a plus souvent recours à des critères environnementaux (81%), et à des critères éthiques (78%). Dans une moindre importance on constate un recours aux critères économiques (52%) et aux critères sociaux. Le critère social est donc celui qui est le moins utilisé par les approches fournisseur des organisations québécoises; 33 % d’entre-elles ne l’appliquent que «rarement» voire «jamais» (48 %).

À quelle fréquence votre organisation applique-t-elle à ses fournisseurs les critères d'approvisionnement responsable suivants?

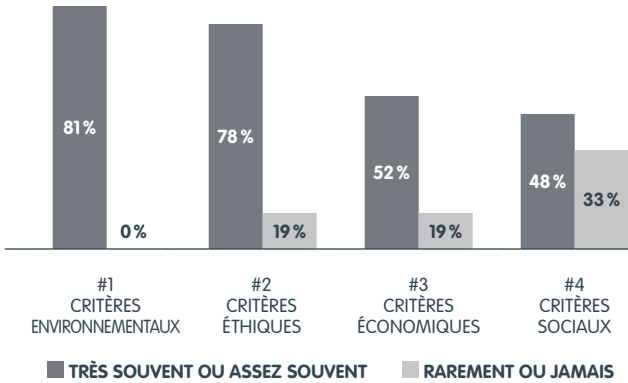


Figure 12 : Critères fournisseurs (n=27)

3.2.3 Certifications utilisées dans l'approche fournisseurs

Le recours à des certifications environnementales et sociales est la pratique la plus utilisée par les organisations avec leurs fournisseurs. Les organisations utilisent à cet effet la norme ISO 14001 sur les systèmes de management environnemental (90%), la norme ISO 9001⁴ sur les systèmes de gestion de la qualité (70%), la certification forestière FSC (70%) et la certification pour les habitations écologiques LEED (50%). Le référentiel sur la santé et la sécurité au travail OHSAS 18001 est utilisé par 40% des organisations alors que la certification sociale SA 8000 est utilisée par 25% des organisations.

Parmi ces labels, référentiels et certifications applicables aux organisations, quels sont ceux qu'utilise votre organisation?

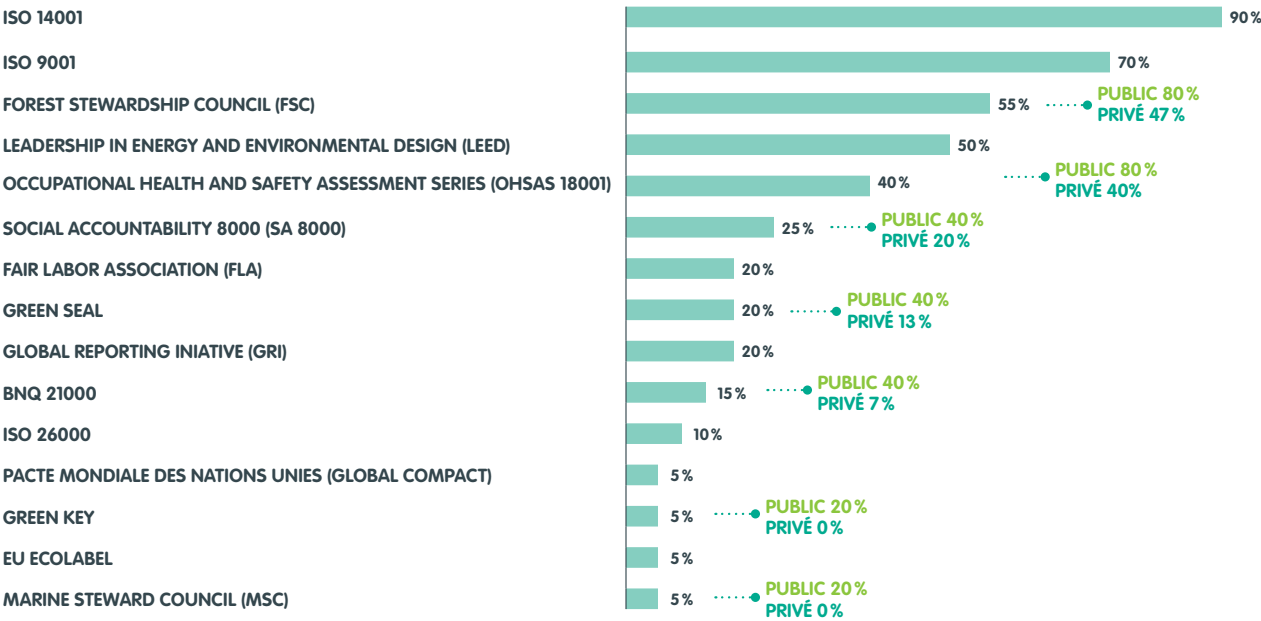


Figure 13 : Certifications fournisseurs (n=27)

4 Noter que la norme ISO 9000 ne concerne pas spécifiquement les enjeux du développement durable.

Comparaison des résultats du *Baromètre de l'approvisionnement responsable — édition Québec 2012* avec ceux du *Baromètre 2012 de la consommation responsable au Québec*⁵.

En novembre 2012, l'Observatoire de la consommation responsable a dévoilé sa deuxième édition du *Baromètre de la consommation responsable au Québec*. Il est intéressant de constater que les organisations et les consommateurs se préoccupent tous deux de leurs achats; ils exercent parfois leurs responsabilités en la matière de façon similaire, alors qu'ils adoptent des pratiques différentes à certains égards.

POINTS COMMUNS :

1. L'aspect environnemental est le critère d'achat majeur de produits et services responsables, alors que l'aspect social est encore peu considéré. Du point de vue des consommateurs, on constate une consommation à forte tendance environnementale et celle-ci est en croissance: 36,5 % des Québécois déclarent dans la dernière année avoir augmenté leurs achats de produits/services plus respectueux de l'environnement.

2. La consommation de services est encore peu visée par les pratiques d'achats responsables. Nous avons pu documenter que du côté des organisations, les achats de services de restauration, d'événements et de tourisme sont encore très peu visés par les pratiques d'achats responsables. Du côté des consommateurs, peu de services responsables sont utilisés à l'exception du tourisme responsable, et ce dans des proportions faibles par rapport aux produits

3. Le frein financier, c'est-à-dire les coûts (pour 85 % des organisations) et le prix (pour 61 % des consommateurs), est l'un des freins les plus importants. Le **manque d'information** se positionne comme le 2^e frein identifié par les organisations autant que par les consommateurs, en augmentation depuis 2010 chez les consommateurs.

LES DIFFÉRENCES :

1. La perception quant à l'offre de produits et services responsables. Alors que dans l'esprit des consommateurs, l'offre de produits et services responsables est de plus en plus grande et accessible, les organisations considèrent quant à elles que le manque d'information sur l'offre (79 %), le manque d'offre (77 %) et le manque de temps (69 %) sont les obstacles les plus importants à la mise en œuvre de l'approvisionnement responsable.

2. La perception de l'impact positif que cela peut avoir sur leur **image** est l'une des trois motivations majeures incitant les organisations à adopter des comportements responsables d'approvisionnement (93 %). Pour les individus, ce n'est pas un critère aussi important. Du côté des consommateurs québécois, les bénéfices sur l'image personnelle (5,99/10) et sur l'image sociale (5,53/10) se retrouvent en 4^e et 5^e position, loin derrière les motivations environnementales (6,73/10). 38,9 % des Québécois mentionnent que l'achat de produits et services responsables leur donne une meilleure image sociale auprès de leur entourage.

3. Le niveau de connaissance des écolabels, certifications et normes responsables **est beaucoup plus important du côté des organisations.** Dans le cas d'EcoLogo par exemple, 100 % des organismes publics (et 81 % des entreprises) utilisent (et donc connaissent) cette certification, contre seulement un tiers des consommateurs québécois. Dans le cas de la certification de gestion forestière Forest Stewardship Council (FSC), les écarts sont plus grands encore: le niveau de connaissance des organismes publics à leur sujet est de l'ordre de 92 % (50 % dans le cas des entreprises) contre à peine 12,6 % dans le cas des consommateurs.

⁵ Le *Baromètre de la consommation responsable au Québec*, publié dans la revue *Protégez-vous*, mesure depuis 2010 les comportements de consommation responsable des Québécois.

Conclusion

La nouvelle norme de responsabilité sociétale ISO 26 000, fruit d'un travail multipartite international, est d'une clarté sans détour : la responsabilité sociétale interpelle tous ceux qui ont le pouvoir d'agir, et ce, selon leur sphère d'influence. Les travaux de l'ECPAR s'inscrivent dans cet esprit.

L'ECPAR est un espace multipartite de concertation et de collaboration entre des partenaires privés, publics et parapublics, des ONG, des centres de recherche et des experts-conseils. Ses membres ont souhaité exercer leur capacité d'influence et sensibiliser les organisations québécoises à l'importance de se préoccuper de l'approvisionnement responsable et de s'approvisionner de façon responsable. Cette volonté de mettre l'approvisionnement responsable à l'ordre du jour au Québec est le principal objectif de ce baromètre.

Le baromètre de l'approvisionnement responsable est un outil qui nous donne collectivement les moyens d'identifier et de comprendre la mise en œuvre de l'approvisionnement responsable au Québec. Cette première version met en lumière certaines bonnes pratiques déjà implantées.

- Plus de la moitié des organisations qui intègrent des critères de développement durable à leurs pratiques d'achat se sont données une politique d'approvisionnement responsable. Elles font par ce moyen preuve de transparence en transmettant un seul et même message à leurs parties prenantes internes (acheteurs, requérants) et externes (fournisseurs, consommateurs et membres de la société civile),
- Plusieurs organisations forment leurs acheteurs. C'est un pas indispensable. Pour mieux maîtriser les enjeux du développement durable liés aux achats, il faut pouvoir les identifier, s'intéresser aux outils facilitant l'approvisionnement responsable, se maintenir à jour quant à l'offre existante sur les marchés et pouvoir se rendre compte que les produits plus respectueux de l'environnement et des droits des travailleurs ne sont pas toujours plus chers à l'achat. Le renforcement des capacités accélérera le passage à l'action.

Le baromètre est aussi venu confirmer des faiblesses déjà identifiées, nous amenant à réfléchir à des pistes d'amélioration.

- S'il est encourageant de constater que les enjeux environnementaux sont importants pour les organisations, le volet social se révèle le parent pauvre des approvisionnements responsables. Pour relever la barre et atteindre un certain degré d'intégration des critères sociaux, nous devons rapidement vérifier si des contraintes d'ordre légal, ou tout autre facteur objectif, expliquent cet état des faits.
- L'apparente contradiction entre un des critères traditionnels d'achat, la recherche du plus bas prix, et la prise en compte des enjeux du développement durable, constitue un autre aspect important auquel il faudra réfléchir. Si on souhaite que surviennent les changements auxquels le développement durable nous appelle, il faut trouver un moyen d'encourager les marchés. Les organisations gagneront à identifier les produits plus responsables, et à confirmer lesquels sont effectivement plus chers à l'achat. Il sera plus aisé par la suite de définir les marges de manœuvre et les moyens que les organisations doivent se donner pour permettre les achats de produits plus responsables.
- Une étape de mise en œuvre doit par ailleurs être franchie par un plus grand nombre d'organisations : mesurer l'impact des actions réalisées afin de mieux s'approprier les retombées de l'approvisionnement responsable. Il convient maintenant de prioriser l'identification d'indicateurs de performance et le suivi des résultats.

Les acheteurs institutionnels sont la courroie de transmission des exigences des organisations envers les fournisseurs et les marchés. L'acheteur qui consulte cette première version québécoise du Baromètre de l'approvisionnement responsable constatera que plus de 65 % des organisations qui ont participé à cette étude ont intégré des critères d'achats responsables à leurs pratiques d'achats, et qu'il est donc possible de passer à l'action.

Les résultats de la première version du baromètre de l'approvisionnement responsable nous démontrent tous les pas franchis en peu de temps; ils mettent aussi en lumière les nombreux défis qui nous attendent. Joignons nos efforts pour les relever.

Le *Baromètre de l'approvisionnement responsable — édition Québec 2012* est un projet de l'ECPAR. Il est le fruit d'une collaboration franco-québécoise entre Olivier Menuet, coauteur du Baromètre européen des achats durables et Anne-Marie Saulnier, présidente de Saulnier Conseil et Directrice de l'ECPAR.

L'étude a été réalisée par Hélène Olland, étudiante de 2^e cycle à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM), qui a travaillé sous la direction de Corinne Gendron, professeure à l'école des sciences de la gestion de l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche de responsabilité sociale et de développement durable.

Olivier Menuet, directeur achats responsables de SNCF, Olivier Bruel Professeur associé de HEC Paris et Pierre-François THALER, Directeur général de EcoVadis, ont gracieusement offert la méthodologie utilisée pour produire les Baromètres Achats Responsables européens 2007, 2009 et 2011 dont ils sont coauteurs. La méthodologie a été adaptée au contexte canadien par Hélène Olland sous la direction de Fabien Durif, professeur à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal et directeur de l'Observatoire de la consommation responsable. M. Durif a également contribué à l'interprétation des résultats de l'étude, notamment en établissant des liens entre ceux-ci et ceux du *Baromètre 2012 de la consommation responsable au Québec*.

Le projet a été appuyé financièrement par le programme de stage de recherche du Canada mitacs — accélération, Saulnier Conseil, l'Espace Québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR) et Quantis Canada.

Un grand merci aux organisations suivantes qui ont participé à cette étude (qui recevront en guise de remerciement une fiche présentant leur positionnement en matière d'approvisionnement responsable):

ALCOA, BANQUE NATIONALE DU CANADA, BELL, CASCADES, CDMV, CIRQUE DU SOLEIL, ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL, FORTRESS CELLULOSE SPÉCIALISÉE, GAZ MÉTRO, GROUPE CANAM, GROUPE BISCUITS LECLERC, GROUPE FEDNAV, HEC MONTRÉAL, HYDRO-QUÉBEC, LOTO-QUÉBEC, MERCK, MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, MOUVEMENT DESJARDINS, OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL, RESOLUTE FOREST PRODUCTS, RONA, SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL, TRANSCONTINENTAL, TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, VILLE DE GATINEAU, VILLE DE MONTRÉAL, VILLE DE TROIS-RIVIÈRES.

(Merci également à toutes les organisations qui ont préféré ne pas voir leur nom mentionné)



MERCI!

**LE BAROMÈTRE DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE —
ÉDITION QUÉBEC 2012 EST DISPONIBLE EN FORMAT
ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE ECPAR.ORG**